

FORMULE 76A

*Loi sur les tribunaux judiciaires*

AVIS DE CONTINUATION OU NON DE L'ACTION DANS LE CADRE DE LA RÈGLE 76

*(titre)*

AVIS DE CONTINUATION OU NON DE L'ACTION DANS LE CADRE DE LA RÈGLE 76

Le demandeur indique que la présente action et les instances afférentes sont :

*(indiquez un seul choix :)*

continuées dans le cadre de la Règle 76.

continuées comme procédure ordinaire.

*(Nom, adresse et numéros de téléphone et de télécopieur de l'avocat ou du demandeur)*